Espagnol juridique

Infos pratiques

> ECTS: 1.5

> Nombre d'heures: 18.0

> Langue(s) d'enseignement : Espagnol

> Période de l'année : Enseignement quatrième

semestre

> Méthodes d'enseignement : En présence

> Forme d'enseignement : Travaux dirigés

> Ouvert aux étudiants en échange : Oui

> Composante : Droit et science politique

Présentation

Sans négliger la possibilité de faire des reprises grammaticales, l'objectif de ce cours sera d'approfondir les connaissances précises de la langue espagnole grâce à des traductions de textes juridiques ou portant sur le droit. Il sera question de traduire des textes datant de la fin du XVIIIe siècle à nos jours. Cela permettra de vérifier également la compréhension parfaite de la langue française.

Évaluation

Session 1: deux écrits (1h + 1h)

Session 2: un écrit (1h)

Bibliographie

Bedet J. M., Nouvelle grammaire de l'espagnol moderne, paris, PUF, 1997, 2019.

Bouzet Jean, Grammaire espagnole, Paris, Belin, 1985.

Ferreras J et Zonana G, Dictionnaire juridique et économique espagnol-français/français-espagnol,

Paris, La Maison du dictionnaire, 2009.

Merlin Walsh O., Dictionnaire juridique français - espagnol/ español- francés, Paris, LGDJ, 2012.